



## L'AGA en bref

par Sonia Dumont

C'est sous le thème : « **Hier, aujourd'hui, demain : innover pour nourrir notre monde** » que se tenait, les 2 et 3 avril derniers à Sainte-Foy, l'Assemblée générale annuelle des producteurs de bovins du Québec. Lors de son message d'ouverture, le président Michel Dessureault a rappelé aux producteurs que, l'année dernière à pareille date, les travaux de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois devaient débiter. Maintenant que les résultats de cette consultation sont connus, M. Dessureault constate que la Commission n'a pas réussi à proposer une vision rassembleuse du développement de l'agroalimentaire québécois, au contraire, et que les solutions proposées par les commissaires sont inadéquates à bien des égards. Le message lancé est clair, dorénavant, « *nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, et une fois encore, il faudra se serrer les coudes pour s'en sortir.* »

Le président a également souligné l'importance de continuer à travailler ensemble car comme toujours, « *le plus grand danger qui nous guette, c'est la division entre nous. Même si les chantiers sont immenses, ils ne sont pas insurmontables, à nous de proposer des solutions. Proposons des modèles durables de soutien du revenu, une réglementation environnementale intelligente, un centre d'expertise en production bovine ou, encore, soyons proposeurs de relations d'affaires durables avec les autres intervenants de la filière. La balle est dans notre camp.* »

Cette année, l'Assemblée revêtait une saveur toute particulière. Lors du banquet, la Fédération a remis pour la première fois, le **Prix de l'engagement solidaire** en production bovine, instauré dans le cadre des célébrations des 25 ans du Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec. Ce prix, unique dans la production bovine, a été créé afin de souligner l'engagement et l'investissement solidaire et désintéressé des hommes et des femmes qui ont su faire évoluer la destinée de la production bovine, de ses organisations et de ses institutions apparentées. Le 1<sup>er</sup> récipiendaire est M. Jacques Desrosiers, producteur de bouvillons d'abattage.

L'Assemblée des producteurs de bovins a aussi accueilli des invités de marque qui sont venus à la rencontre des producteurs pour discuter d'enjeux communs. Parmi ceux-ci, mentionnons M. Christian Paradis, secrétaire d'État à l'Agriculture du gouvernement fédéral, M. Christian Lacasse, président de l'UPA, M. Hugh Lynch-Staunton, président sortant de la Canadian Cattlemen's Association.

Lors de l'Assemblée, trente et une résolutions ont été adoptées. Afin d'informer l'ensemble des producteurs sur les faits saillants de l'Assemblée, la Fédération prépare actuellement un dossier spécial sur l'AGA qui paraîtra dans la prochaine édition de *Bovins du Québec*.

## ÉLECTIONS

Réuni au terme de l'Assemblée, le Conseil d'administration de la Fédération a procédé à l'élection de son Comité exécutif. Le comité actuel a été reconduit. Il est composé de MM. Michel Dessureault qui entame une quinzième année à la présidence de la Fédération, Denys Beaudet demeure le vice-président de la Fédération, Claude Viel, ainsi que Michel Daigle et Alain Juneau complètent le Comité exécutif. Deux nouveaux élus viennent joindre les rangs du Conseil d'administration. Il s'agit de M. René Perrault représentant de la Mauricie, en remplacement de M. Rhéaume Allaire qui a décidé d'accrocher ses patins syndicaux, et de Mme Johanne Poulin qui remplace M. Rémy Pouliot à titre de présidente du CMMVL.

Nous remercions sincèrement MM. Rhéaume Allaire et Rémy Pouliot pour le travail accompli au sein du Conseil d'administration.

## QUI SONT NOS ÉLUS?

### Le Conseil d'administration

| Régions et représentants       |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| <b>Président</b>               | Michel Dessureault   |
| <b>Abitibi-Témiscamingue</b>   | Maurice Migneault    |
| <b>Bas-Saint-Laurent</b>       | Claude Viel (2)      |
| <b>Beauce</b>                  | Thérèse G. Carboneau |
| <b>Centre-du-Québec</b>        | J.-Alain Laroche     |
| <b>Côte-du-Sud</b>             | Jean-Yves Gosselin   |
| <b>Estrie</b>                  | André Tessier        |
| <b>Gaspésie</b>                | Marc Cyr             |
| <b>Lanaudière</b>              | André Ricard         |
| <b>Mauricie</b>                | René Perreault       |
| <b>Outaouais-Laurentides</b>   | Gib Drury            |
| <b>Québec</b>                  | Denys Beaudet (1)    |
| <b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b> | Robert Collard       |
| <b>Saint-Hyacinthe</b>         | Yvon Boucher         |
| <b>Saint-Jean-Valleyfield</b>  | Douglas Brooks       |
| <b>Président CMMBR</b>         | Omer Bouchard        |
| <b>Président CMMBA</b>         | Michel Daigle (2)    |
| <b>Président CMMVG</b>         | Gérard Lapointe      |
| <b>Président CMMVL</b>         | Johanne Poulin       |
| <b>Président CMMVE</b>         | Alain Juneau (2)     |

Légende : 1 : Vice-président; 2 : Membre du CE



## Les comités de mise en marché

| Régions et représentants                   | Comité bovins de réforme       | Comité bouvillons d'abattage  | Comité veaux d'embouche  | Comité veaux de grain  | Comité veaux de lait  |
|--|--------------------------------|-------------------------------|--------------------------|------------------------|---|
| <b>Abitibi-Témiscamingue</b>               | Rolland Dumais                 | Dany Frappier                 | Jean-Guy Godbout         | Vacant                 | Vacant  |
| <b>Bas-Saint-Laurent</b>                   | Pierre Ruest (3)               | Jacques Fortin                | Maurice Veilleux         | Vital Potvin           | Vacant  |
| <b>Beauce</b>                              | Bertrand Gagné                 | Jules Côté                    | Thérèse G. Carboneau (2) | Vacant                 | Alain Marcoux   |
| <b>Centre-du-Québec</b>                    | J.-Alain Laroche (2)           | Jean-Pierre Sinotte           | Line Therrien            | Céline Bélanger        | Diane St-Hilaire<br>Pascale Dugré (4)<br>Thérèse Côté-Dugré (4) |
| <b>Côte-du-Sud</b>                         | Jean-Yves Gosselin             | Jean-Yves Landry              | Normand Dumais           | Gérard Lapointe (1)    | Daniel Lajoie (2)<br>Isabelle Hudon (4)                         |
| <b>Estrie</b>                              | Pierre E. Carboneau            | Germain Lalumière             | André Tessier            | Antoine Doyon          | Patrick St-Onge (3)<br>Lucien Gill (4)                          |
| <b>Gaspésie</b>                            | Viateur Soucy                  | Vacant                        | Étienne Lagacé (3)       | Vacant                 | Vacant  |
| <b>Lanaudière</b>                          | Éric Tranchemontagne           | Denis Ouellet                 | Martin Drainville        | Gérard Ricard          | Vacant  |
| <b>Mauricie</b>                            | René Perreault                 | Michel Trudel                 | Daniel Allard            | Josée Rivard           | Vacant  |
| <b>Outaouais-Laurentides</b>               | Jacques Gevry                  | Jacques Desrosiers (2)        | Réal Carrier             | Vacant                 | Vacant  |
| <b>Québec</b>                              | Denys Beaudet (3)              | François Delisle              | Alain Juneau (1)         | Magella Lemay          | Pierre-Luc Nadeau<br>Rémi Pouliot (4)<br>Jocelyn Bilodeau (4)   |
| <b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>             | Omer Bouchard (1)              | Carol Tremblay                | Pierre Dallaire (3)      | Lysette Harvey (3)     | Vacant  |
| <b>Saint-Hyacinthe</b>                     | Jean-Marc Ménard               | Michel Daigle (1)             | Léandre Cusson           | Claude Vasseur (2)     | Johanne Poulin (1)<br>Yves Barbet (4)<br>Jacques Belda (4)      |
| <b>Saint-Jean-Valleyfield</b>              | Denis Dumouchel                | Normand Vinet (3)             | Serge Dethier            | Robert Wynands (3)     | Fabien Fontaine (3)   |
| <b>Représentant association accréditée</b> | Gabriel Rancourt (3)<br>(FPLQ) | Éric Provencher (3)<br>(SPEQ) | Ne s'applique pas        | Ne s'applique pas      | Ne s'applique pas   |
| <b>Représentant CMMVE</b>                  | À déterminer                   | Ne s'applique pas             | Ne s'applique pas        | Ne s'applique pas      | Ne s'applique pas   |
| <b>Représentant Fédération</b>             | Denys Beaudet (3)              | Michel Dessureault (3)        | Denys Beaudet (3)        | Michel Dessureault (3) | Michel Dessureault  |

Légende : 1 : Président; 2 : Vice-président; 3 : Membre du CN; 4 : Producteur-substitut sans droit de vote

## Hormones de croissance : un rapport de l'OMC tranche de nouveau en faveur du Canada et des États-Unis par Jean-Sébastien Laflamme

Depuis 1989, l'Union européenne (UE) interdit l'importation de viande issue de bovins implantés. Le Canada et les États-Unis s'opposent à cette mesure. À plusieurs reprises, des procédures ont été menées auprès de l'OMC afin de faire lever cette interdiction. À chaque fois, l'OMC a tranché en faveur du Canada et des États-Unis.

Un récent rapport de l'OMC réitère cette décision. En effet, l'UE n'est pas en mesure de prouver que cette interdiction est fondée sur des données scientifiques. Cela va à l'encontre des obligations commerciales internationales. À moins que l'UE en appelle du rapport, ce dernier devrait être adopté. Le cas échéant, l'UE devra se conformer à la décision qui sera rendue. À défaut, le Canada et les États-Unis pourraient maintenir, voir accroître leurs mesures compensatoires en vigueur.

## Une nouvelle directive du MAPAQ pour les abattoirs provinciaux par Jean-Sébastien Laflamme

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, une nouvelle directive est appliquée dans les abattoirs provinciaux supervisés par le MAPAQ concernant la détermination de l'âge des bovins pour la gestion des MRS (plus ou moins trente mois).

Pour les abattoirs de type A (inspection permanente par un représentant du MAPAQ), l'âge doit être déterminé en premier lieu par une date de naissance réelle. Si la date de naissance réelle n'est pas disponible, la dentition peut être utilisée.

Pour les abattoirs de type B (pas d'inspection permanente), seulement les dates réelles peuvent être utilisées pour déterminer l'âge du bovin. Si la date réelle n'est pas disponible, le bovin est automatiquement considéré comme ayant plus de trente mois. Ainsi, il peut être préférable d'abattre les bovins ayant moins de trente mois et sans date réelle de naissance dans des abattoirs de type A plutôt que de type B. En effet, cela peut éviter une déprime associée à la perte de valeur de la carcasse et aux coûts supplémentaires de gestion des sous-produits d'abattoirs.



## Programme de paiements anticipés

par Denis Massey

Dans l'édition du mois de février 2008, nous vous avons fait part de plusieurs modifications apportées au cadre d'application du Programme de paiements anticipés (PPA) dans le secteur bovin. En réponse au difficile contexte qui sévit dans notre secteur d'activité, le gouvernement fédéral adoptait, le 28 février 2008, le projet de Loi C-44 modifiant la Loi sur les programmes de commercialisation agricole, qui traçait les grandes lignes d'un PPA mieux adapté à notre réalité.

Dans ce même projet, le gouvernement décrétait que, compte tenu des graves difficultés financières qui prévalent, le secteur bovin pouvait bénéficier, pour cette campagne, d'un « PPA d'urgence » se montrant plus souple que le PPA standard.

Ainsi, le producteur pourra se prévaloir d'un « PPA d'urgence » en fonction des prévisions de mise en marché prévues pour la prochaine année. Ces prévisions sont supportées par les déclarations de l'ASRA des deux années antérieures. Le montant maximal qu'un producteur pourra obtenir est de 400 000 \$ dont le premier 100 000 \$ sans intérêt, le tout pour une période maximale de 12 mois.

Vous pouvez estimer votre avance en multipliant le nombre de têtes à être mises en marché pendant l'année par le taux octroyé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour le prochain semestre de l'année 2008.

À titre d'agent d'exécution, la Fédération des producteurs de bovins du Québec sera bientôt prête à traiter les demandes des producteurs pour le PPA. Nous vous incitons à lire les prochaines parutions de nos différentes publications pour obtenir toute l'information nécessaire afin de participer au programme. Nous ferons également parvenir de la documentation à ce sujet, aux producteurs de bovins admissibles, dès que la mise en place du programme sera complétée.

### PRODUCTIONS

### MONTANT PRÊTÉ

|                                     |             |
|-------------------------------------|-------------|
| Veaux de lait                       | 400 \$/tête |
| Veaux de grain                      | 300 \$/tête |
| Bouvillons d'abattage               | 607 \$/tête |
| Veaux d'embouche de 675 lb et moins | 325 \$/tête |
| Veaux d'embouche de 675 lb et plus  | 400 \$/tête |

## AGS veaux de lait

par Jean-Philippe Blouin

Quelque 150 producteurs et intervenants du secteur veaux de lait ont participé, le 11 avril dernier, à une Assemblée générale spéciale. Parmi les sujets à l'ordre du jour, le volet ASRA a suscité énormément d'intérêt et de passion auprès des producteurs de veaux de lait. Ceux-ci ont profité de la présence de M. Alain Pouliot, vice-président aux assurances et à la protection du revenu à La Financière agricole du Québec, pour faire entendre haut et fort leur point de vue sur les modifications apportées au programme ASRA veaux de lait, notamment en ce qui a trait au plafonnement du volume assurable et à la limitation arbitraire de la compensation. Ils lui ont également fait part du manque de liquidité criant sur les fermes, causé en grande partie par un niveau de cotisation démesuré par rapport à la compensation. Rappelons que cette situation a résulté en un remboursement total, de la part des producteurs, du déficit au fonds d'assurance de près de 18 M\$ et ce, en une année seulement. Les producteurs ont également déploré le manque d'ouverture de La Financière agricole en matière de financement à court terme.

Les producteurs ont ensuite été invités à se prononcer sur un projet de règlement de mise en marché visant à réguler l'offre des veaux de lait, principe auquel ils ont adhéré par une forte majorité. Enfin, M. André Roy de Grober a présenté un portrait mondial de l'élevage de veaux de lait en logement collectif.

## Traçabilité dans le transport des animaux

par Jean-Sébastien Laflamme

Le MAPAQ et ATQ ont récemment organisé deux rencontres avec les transporteurs afin de les informer sur leur rôle en matière de traçabilité. En effet, le Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux prévoit, depuis 2004, que les transporteurs d'animaux doivent transférer de l'information à ATQ. Toutefois, cet élément du règlement n'est pas encore appliqué, à cause des difficultés techniques associées à la collecte et au transfert de données.

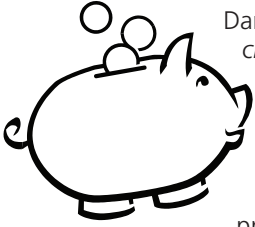
ATQ évalue actuellement des outils automatisés avec des transporteurs. Cette période de démonstration durera encore quelques mois. À la suite de ces essais, de nouvelles sessions d'information sont prévues auprès des transporteurs. Par la suite, les outils automatisés pourraient être implantés. À cet égard, le MAPAQ offre un programme de subvention couvrant jusqu'à 70 % des coûts d'acquisition.

Ces journées d'information ont suscité de vives préoccupations et interrogations auprès de la centaine de transporteurs qui y ont participé. Ceux-ci sont notamment préoccupés par les exigences administratives, l'efficacité et les coûts d'implantation et de renouvellement des outils automatisés, ainsi que la perte de compétitivité induite par la réglementation par rapport aux autres provinces.



## Une réforme en profondeur de l'ASRA?

par Vincent Cloutier



Dans une récente parution de *La Terre de chez nous*, on pouvait lire que le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, s'apprête à nommer une personne responsable de la réforme du programme d'ASRA. Le ministre avait déjà annoncé, le 6 mars dernier, qu'il entendait procéder à une réforme de l'ASRA, à partir des recommandations du rapport Pronovost.

Rappelons que dans son rapport, rendu public il y a quelques semaines, la commission Pronovost suggérait l'abolition de l'ASRA, et son remplacement par un programme de soutien à l'entreprise agricole de type européen, découplé de la production et doté de plafonds. Il ne semble plus faire de doute que le Québec est à l'aube d'une sérieuse réflexion sur ses outils de sécurité du revenu agricole.

## En avril, les salons défilent!

par Isabelle Ferland

En collaboration avec Montpak International, le Veau de grain du Québec participe à plusieurs salons en avril. Outre celui de Marcotte qui s'est tenu à Shawinigan le 6 avril, deux salons organisés avec le distributeur Bertrand se déroulent ce mois-ci. Un premier à Québec le 1<sup>er</sup> avril et le second à Chicoutimi le 22 avril prochain. C'est à Montréal, le 5 avril dernier que le Veau de grain du Québec participait au salon Aramark.

Lors du SIAL (Salon International de l'Alimentation) qui se tiendra les 23, 24 et 25 avril au Palais des congrès de Montréal, le Veau de grain du Québec sera au kiosque #2020, dans le Pavillon d'Aliments du Québec. Une belle occasion pour rencontrer des clients du Québec et du monde entier.

## SIAL 2008

par Marie-Isabel Martineau

Comme à chaque édition, le Veau de lait du Québec sera présent au SIAL les 23, 24 et 25 avril prochains. Cet événement offre une vitrine exceptionnelle sur le monde et donc propice à promouvoir la viande de veau de lait auprès d'une clientèle internationale.

Le Veau de lait du Québec est déjà présent sur différents continents et est reconnu pour sa grande qualité, deux arguments favorables pour les importateurs.



## Brèves en vrac

**FERMETURE DE GENCOR :** le 1<sup>er</sup> avril dernier, l'entreprise Gencor Foods Inc. a annoncé sa mise sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Les dirigeants ont souligné les impacts négatifs de la concurrence avec les acheteurs américains et des coûts additionnels pour respecter les normes sur les MRS pour expliquer leur décision. Avec la fermeture de Gencor, l'abattoir Levinoff-Colbex demeure le seul abattoir spécialisé dans les bovins de réforme pour l'est du Canada.

**ÉTUDE SUR LES EFFETS DE L'ESB :** le groupe de travail sur la santé des familles rurales de l'Université de Calgary entame une recherche sur l'impact de l'ESB sur les communautés agricoles canadiennes. Le groupe est à la recherche de Québécois désireux de participer au sondage. Ils seront suivis pendant au moins trois ans afin d'étudier comment la santé des familles agricoles et des communautés avoisinantes s'adapte au fil des ans. Les personnes intéressées devront remplir un questionnaire confidentiel 3 fois au cours des 4 à 6 prochaines années.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Mme Frances Shaver, professeure à l'Université Concordia et chercheuse responsable du projet pour le Québec, au 514 848 2424, poste 2170, ou à [shaver@alcor.concordia.ca](mailto:shaver@alcor.concordia.ca)

Renseignements sur le projet : <http://fchnet.ucalgary.ca/>

## Championnat annuel des encanteurs du Canada

par Robert Prévost

Le Championnat annuel des encanteurs du Canada se tiendra cette année dans la ville de Québec. L'événement se déroulera du 5 au 8 juin prochain. Au total, 25 encanteurs recrutés sur l'ensemble du territoire canadien s'affronteront lors de cette épreuve.

Le marché des animaux de l'Est Saint-Isidore (Réseau Encans Québec) sera l'hôte des compétitions officielles au cours de la journée du 6 juin. Le championnat se déroulera de 10 h à 16 h 30. Vous êtes invités en grand nombre à assister à cet événement.

Les producteurs de veaux d'embouche sont aussi encouragés à inscrire leurs veaux lors de cet encan, afin de permettre aux encanteurs de concourir.